

Conditions générales d'inscription

Samedi 8 Mars 2025

Vous trouverez dans ce document tous les éléments nécessaires pour l'inscription au Sixte 2025. Merci d'en prendre connaissance intégralement afin de remplir toutes les conditions de validation de votre inscription.

Toute inscription passée sur le site Internet de l'événement suppose la consultation et l'acceptation expresse de ces présentes Conditions Générales d'Inscription manifestée par le fait, purement et simplement, de cocher la case « Je déclare avoir pris connaissance et accepté les Conditions Générales d'Inscription au Sixte 2025 » au moment de la création de son compte sur le site Internet de l'événement.

TABLE DES MATIÈRES

I - Informations générales	2
Conditions d'accès à l'événement	2
Tournois sportifs et autres prestations	2
Restauration	2
Planning de la journée	3
2- Tarification	3
Frais de participation à l'événement	3
Option visite du musée des Bleus	3
3- Procédure d'inscription	4
Support	4
Dates	4
Gestion de l'inscription	4
Paiement	4
Charte du Sixte	5
Validation des inscriptions	5
Liste d'attente	5

4- Contact	7
Report ou annulation en cas de force majeure	6
Désistement d'un participant ou d'une équipe	6
Refus d'une inscription	5

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette nouvelle édition du Sixte se déroulera le Samedi 8 mars 2024 au Centre National d'entraînement de l'équipe de France de football à Clairefontaine, et organisée par le Bureau des Sports de CentraleSupélec.

CONDITIONS D'ACCÈS
L'ÉVÉNEMENT

L'accès au Sixte se fait uniquement après inscription et validation de l'inscription sur le site Internet dédié <u>www.cs-sports.fr/sixte/</u>. L'événement est ouvert à tous les étudiants de France, ainsi qu'aux sponsors du Bureau Des Sports.

En outre, la venue de supporters ou coach d'équipe n'est pas autorisée, et toute personne non inscrite en tant que sportif ou staffeur se verra refuser l'entrée au centre de Clairefontaine.

Tournois sportifs et autres

PRESTATIONS

Les équipes, tant pour le tournoi masculin que féminin, disputeront les matchs de phase de poule dans la matinée et pour certains matchs dans l'après-midi, et les phases finales dans l'après-midi. Un tournoi de consolante sera par ailleurs organisé dans l'après-midi.

Ces formats sont amenés à être modifiés en amont de l'événement en fonction du nombre d'équipes inscrites, et toute modification sera transmise aux équipes inscrites par le Bureau de Sports de CentraleSupélec.

RESTAURATION

Un service de restauration sera proposé dans l'espace de restauration du Centre. Ce service est compris dans le prix d'inscription et ne fait pas l'objet d'une option supprimable.

Un espace buvette sera proposé le jour de l'événement.

Planning de la journée

SAMEDI 8 MARS 2025

07h30-08h45 Accueil des participants

08h45-12h05 Matchs de poules

IIh30-I3hI5 Restauration

13h30-17h00 Phases finales et Consolante

2- TARIFICATION

Frais de participation à

L'ÉVÉNEMENT

Le montant d'inscription à l'évènement s'élève à 44€. Ce montant est susceptible de changer jusqu'au 15 janvier et vous en serez informé.

Ceci comprend : la participation au tournoi sportif, ainsi qu'un repas le midi dans le centre de restauration de Clairefontaine.

L'inscription ne comprend pas le trajet jusqu'au centre de Clairefontaine, ainsi qu'un potentiel hébergement, ceux-ci sont aux frais et à l'initiative du participant.

Visite du musée des Bleus

Les participants auront libre accès au musée des Bleu.e.s tout au long de la journée.

3- PROCÉDURE D'INSCRIPTION

SUPPORT

L'inscription au Sixte s'effectue uniquement en ligne, via la plateforme accessible depuis l'adresse suivante : http://www.cs-sports.fr/sixte/

Elle s'effectue en deux étapes :

- Enregistrement sur la plateforme
- Envoie des documents complémentaires (procédure détaillée sur la plateforme)

DATES

Les inscriptions au Sixte clôtureront le 15 février 2025. Aucune inscription ne pourra être prise en compte au-delà de cette date.

En cas de remplissage du tournoi avant la date de clôture officielle des inscriptions, l'organisation du Sixte se réserve le droit de fermer les inscriptions de manière anticipée.

GESTION DE L'INSCRIPTION

L'inscription au Sixte d'une équipe se fait par l'intermédiaire du capitaine d'équipe qui sera mis en relation avec le responsable du tournoi, et aura la charge de transmettre les informations concernant tous les joueurs de son équipe.

PAIEMENT

Le règlement doit être effectué par paiement en ligne sécurisé via Lydia.

Aucune inscription ne pourra être validée sans le paiement effectué.

CHARTE DU SIXTE

Après enregistrement d'une équipe, chaque participant recevra un e-mail avec un code lui permettant de signer électroniquement la charte du participant au Sixte 2025.

Aucune inscription ne pourra être validée sans la signature de la charte par tous les membres d'une équipe.

VALIDATION DES INSCRIPTIONS

L'inscription d'une équipe sera effective après :

- La préinscription de l'équipe sur le portail du Sixte
- La réception du dossier complet : informations complètes et véridiques sur la plateforme, validation de la charte par chaque participant et paiement de l'inscription.
- L'acceptation de l'inscription par le Bureau Des Sports de CentraleSupélec, dont le capitaine sera informé par e-mail. L'état de l'inscription sera également visible sur la plateforme d'inscription.

LISTE D'ATTENTE

Le nombre de places accordées aux tournois étant limité, un système de liste d'attente est mis en place au cas où ce nombre serait atteint.

Le classement au sein des listes d'attente est effectué par ordre de réception des dossiers complets.

Vous pouvez à tout moment suivre l'état de votre inscription depuis votre espace personnel sur la plateforme d'inscription.

REFUS D'UNE INSCRIPTION

Tout dossier incomplet ne pourra être retenu. L'événement ayant une limite en nombre de participants, le Bureau des Sports de CentraleSupélec se réserve le droit de refuser des dossiers complets si la limite du nombre de participants est atteinte.

Le Bureau des Sports de CentraleSupélec se réserve le droit de refuser une équipe venant d'une école engageant déjà plusieurs équipes.

DÉSISTEMENT D'UN PARTICIPANT OU D'UNE ÉQUIPE

Si un participant ou une équipe souhaite se désister, elle devra effectuer la demande en envoyant un e-mail aux adresses : garance.asselin-de-williencourt@student-cs.fr et alexandru.state@student-cs.fr. Le remboursement s'effectuera dans les plus brefs délais suivants la date de la demande si la demande est effectuée avant le Samedi I5 FEVRIER à 17h.

Si un participant ne peut participer à l'événement pour cause de blessure, il devra

effectuer sa demande de désistement avant le **25 février 2022**, et sera remboursé uniquement sur présentation d'un certificat médical de dispense. Il pourra être remplacé par un autre joueur avant le **25 février 2022**.

Si le désistement d'un participant entraîne la dévalidation de l'inscription de l'équipe à laquelle il appartient, celle-ci sera automatiquement placée sur liste d'attente tant qu'elle ne lui aura pas trouvé de remplaçant.

Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué, même sur présentation d'un certificat médical.

Au-delà du 25 février 17h, si le désistement d'un participant entraîne la dévalidation de l'inscription de l'équipe à laquelle il appartient, l'organisation du Sixte se réserve le droit de refuser l'inscription de celle-ci. Aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.

REPORT OU ANNULATION EN CAS DE FORCE MAJEURE

En cas d'annulation de l'événement pour cas de force majeure (inondations, intempéries, tempêtes, tremblements de terre, émeutes, états d'urgence, actes terroristes, décision d'autorités publiques, y compris autorités sanitaires, ou de la FFF) les participants seront remboursés intégralement du montant d'inscription, sauf si un report de l'événement est possible et que les participants souhaitent toujours y participer.

Si la tenue du tournoi est autorisée par les autorités publiques mais que l'équipe organisatrice du Sixte 2025 estime que sa qualité s'en trouve trop dégradée, l'équipe se donne le droit d'annuler ou de reporter l'édition 2025 du Sixte. En cas d'annulation, les participants seront remboursés de la moitié du montant d'inscription. L'équipe organisatrice s'engage à mettre tout en place afin de maintenir le tournoi dans les meilleures conditions possibles.

4- CONTACT

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à nous contacter aux adresses suivantes :

Responsables de l'événement

Président du BDS de CentraleSupélec

Basile Parent du Chatelet <u>basile.parentduchatelet@student-cs.fr</u>

Responsables du Sixte

Garance

ASSELIN DE WILLIENCOURT garance.asselin-de-williencourt@student-cs.fr

Alexandru STATE alexandru.state@student-cs.fr

Trésorier du BDS de CentraleSupélec

Ines Garcia Chaminade ines.chaminade@student-cs.fr